

COLLECTION
Mémoires pénitentiaires

 Énap
École nationale
d'administration
pénitentiaire

Les Peintres du bagne



 Les PRESSES de l'Énap

Les peintres du bagne de Guyane

Un ouvrage d'André Bendjebbar

Préface de Madame Belloubet, garde des Sceaux.

Avant-Propos de Monsieur Rodolphe Alexandre,
Président de la Collectivité Territoriale de Guyane.

Présentation

L'ouvrage *Les peintres du bagne* étonnera les chercheurs et curieux qui découvriront que, dans un univers carcéral, situé à plus de 7000 kilomètres de la mère patrie, a existé un atelier d'artistes où furent créées, en un siècle, plus de 600 œuvres connues à ce jour. Ces œuvres conservées dans les collections des musées nationaux et les galeries, constituent le sujet et le corpus du livre *Les peintres du bagne de Guyane*. L'ouvrage reproduit 160 tableaux et dessins, tantôt naïfs, tantôt dignes des petits maîtres, et répond à la question : comment et pourquoi des bagnards, des réprouvés, des bannis, des hommes punis, des captifs ont-ils pu avoir une liberté de création dans un univers que l'opinion journalistique et littéraire considérait comme le dernier cercle de l'enfer ? L'art parmi les *fauves* humains est un sujet paradoxal. Il illustre l'étonnement que Victor Hugo pressentit, sans l'illustrer, de l'existence des « sauvages et téméraires inventions du bagne ». À ses yeux, elles étaient comparables à la stupeur qu'éprouverait « un passant qui verrait un goéland pêcher dans le ruisseau de la rue Saint-Denis¹ ». Et, c'est à l'illustration de cette stupeur, éprouvée la première fois par l'auteur il y a plus de vingt ans, au musée Franconie, à Cayenne que répond le livre.



LAGRANGE (Francis), *Vétéran 31416*, sanguine sur papier, 43 x 30 cm, œuvre signée et datée *Flag* (pour Francis Lagrange), et peinte à Saint-Laurent-du-Maroni, ancienne collection Quris, nouvelle collection F. Morand.

Ce portrait de bagnard de type algérien, peint au crayon d'hématite rouge, est une allégorie de la souffrance humaine. Le matricule 31416 est à la fois réel et de fantaisie. Il porte le nombre pi, π , le nombre irrationnel, le nombre du mystère : 31416. Pour un bagnard, la vie des hommes est dictée par la Fatalité, dont le mot est inscrit au front de celui qui tombe, comme une marque de fer rouge. La religion des bagnards, c'est le *fatum* des Romains. L'homme est le jouet du destin. Il ne peut rien, il doit se soumettre aux volontés supérieures qui le dépassent, et le conduisent dans l'abîme du mal.

¹ Victor Hugo, « Les cimetières prennent ce qu'on leur donne », *Les Misérables*.

« Il y a des Benvenuto Cellini au bagne de même que dans la langue il y a des Villon. »

Victor Hugo, *Les Misérables*.

Le bagne de Guyane, à la manière de l'ostracisme athénien, caractérisa le droit pénal judiciaire en associant le châtement à l'exil. Mais, dans le droit français c'était un exil définitif. L'isolat de l'exil fut l'immense Guyane, vaste comme le Portugal, où plus de 80 000 hommes, et quelques centaines de femmes, se trouvèrent prisonniers dans la prison naturelle que forment la forêt amazonienne et les immensités des mers.

Les artistes peintres du bagne n'eurent pas conscience qu'ils étaient des artistes de plein exercice. Qu'ils fussent transportés, relégués, déportés, la peinture fut pour eux un moyen de survie, non pas seulement par la joie que donne toute activité créatrice, mais par les menues monnaies que leur donnaient les amateurs d'art qu'étaient les surveillants militaires. Ainsi le paradoxe de cette histoire picturale est que les réprouvés sont des artistes, et les garde-chiourmes sont des amateurs d'art.

Le travail des peintres du bagne nous émeut parce que leurs œuvres parlent au plus grand nombre, et parfois touchent à l'universel. On devine qu'en peignant ce qu'ils avaient sous les yeux, ils n'étaient pas séparés d'eux-mêmes. Sur des toiles volées ou des morceaux de tissus détournés, des tôles découpées, des rostres de requins, ces hommes punis furent des créateurs naïfs et, souvent inventifs. Eux, qui connurent l'exil, les coups, la peur, la faim, la misère, le cachot eurent foi en eux-mêmes puisqu'ils donnèrent à voir et à vendre des œuvres de la nuit, réalisées à la hâte, grâce à des larcins dans les ateliers et à la complicité de ceux qui les gardaient. Sous leurs pinceaux et leurs crayons, naquit un monde d'images qui n'aurait jamais dû voir le jour. S'ils ont peint et vendu leurs œuvres aux surveillants-militaires qui les tenaient à leur merci, si leurs tableaux figurent en bonne place dans les musées, c'est qu'ils parlèrent et parlent à tous. Ils furent des artistes féconds, originaux, uniques. Ils puisèrent dans la vie quotidienne les scènes qu'ils transcrivirent sur leur toiles et carnets. Peintres de la nuit, de la peur, de la misère, de l'amour, ils furent aussi des peintres des mondes inconnus, celui des Amérindiens et des Noir-marrons descendants d'esclaves.

De ces hommes dont on découvrira les crimes odieux ou leur endurcissement au mal, étaient des hommes maudits mais pas des artistes maudits. Ils vivaient parmi les hommes, pour les hommes, par les hommes, sous la coupe des règlements du bagne qui les reconnaissait pour leur valeur. En peignant, ils dépassèrent le fade réalisme de la carte postale. Ils choisirent leur sujet autant que leur sujet les choisissait. Aussi, ils nous donnent une dose de rêve, de vérité, une beauté qui nous enchante, et par ce fait même, une beauté qui n'est pas asservie. Encore une fois, l'art, qu'il soit risqué, dangereux, interdit, brise les barreaux et les conventions. Leur art n'était pas coupé de ses racines coutumières. Condamnés et surveillants n'étaient pas séparés d'eux-mêmes, l'art était le lien qui les unissait et les faisait se reconnaître, aux uns et aux autres, comme des êtres humains.



LAGRANGE (Francis), *Portrait d'enfant* (inconnu), titre factice, dessin aquarellé sur papier, signé, musée des Cultures guyanaises (n° 2005.4.1.).

Note technique

OUVRAGE RELIÉ CARTONNÉ

Format fini : 28 x 22 cm

Format ouvert : 56 x 22 cm

Couverture 4 pages :

Papier : Couche Mi-Mat / Magno Silk 150 g/m² Impression recto : Quadri

Pelliculage MAT recto

2 x 4 pages

Papier : Offset Blanc / Amber Graphic 170 g/m² Impression recto : Quadri

Intérieur :

216 pages

Papier : Couche Mi-Mat / Magno Silk 170 g/m² Impression : Quadri recto/verso

Façonnage : Reliure couverture cartonnée recouverte plein papier, cahiers cousus, dos carré, Carton 30/10^{ème}, Tranchefile tête et pied

Imprimeur : Imprimerie CHIRAT (Imprimeur, relieur).

Relecture : La Machine à mots, Énap.

Page de couverture : graphisme Pascal Osten

Illustrations hors-texte : Jérôme Mesnager

Œuvres :

119 reproductions d'œuvres peintes, 41 dessins, 13 photographies, 3 peintures contemporaines, 1 création graphique, 1 carte.

Glossaire : 220 mots définis

Chronologie : 850 dates

Catalogue des œuvres : 600 œuvres picturales référencées des collections : musées, galeristes, collectionneurs privés.

Divers :

Bibliographie approfondie avec classement de 360 études classées par ordre chronologique, filmographie, vidéo-thèque, catalogues, ouvrages illustrés, albums de bande dessinée.

Notes de fin : 275

Ouverture d'une banque de données sur le centre de ressources de l'Énap.

Prix : 30 €

En vente à l'accueil de l'Énap ou en complétant le bon de commande téléchargeable sur le site internet de l'école : **enap.justice.fr** (rubrique Presses de l'Énap)

André Bendjebbar est agrégé d'histoire, docteur en histoire, diplômé de Sciences Po Paris. Il est membre du bureau de l'Association française de l'histoire de la justice, officier des Palmes académiques, lauréat de l'Académie française. Ses dernières contributions scientifiques ont porté sur le rôle de Paul Matter dans la suppression de la transportation (La Documentation française), sur le travail forcé et l'esclavage au temps de la SDN (Dalloz), sur les relations du juge et de la coutume en Guyane (conférence Grand'chambre de la Cour de cassation, 12 avril 2018), sur *Aimé Césaire, entre poésie et politique* (à paraître).



CLÉMENÇON (Paul), *Vue de l'île du Diable*, grand dessin à la plume et aquarelle, daté 1885-1886, 23 x 30 cm, ancienne collection Ph. Zoummeroff.

Ce dessin représente l'île du Diable, dix ans avant l'arrivée du capitaine Dreyfus. L'île du Diable ne posséda jamais que deux ou trois petits bâtiments et humbles cases. Deux surveillants vivaient à demeure, et l'île ne fut réservée aux déportés politiques qu'à partir des années 1890.



GRILLY (Louis), *Pirogues*, titre factice, huile sur toile, 45 x 35 cm, fonds Énap.

Table des matières

PAGES

7-9	Préface de Madame Belloubet, garde des Sceaux
11-13	Avant propos de Monsieur Rodolphe Alexandre, président de la collectivité territoriale de Guyane
15	Le bagne, un siècle d'histoire de France
16-17	Le bagne une société d'origine
18-21	Le bagne une bataille d'images
22-25	Les œuvres peintes, un reflet du réel ?
26-27	Les marques d'une société d'origine
26-30	Les peintures de la nuit
31	Les complices des peintres
33	Les sujets de la peinture
34-35	Les portraits d'hommes
36-37	Les portraits de femmes
38-39	Les paysages et les fresques religieuses.
41	Scènes de vie
42-43	Départ de Saint-Martin-de-Ré
44-45	La grande traversée : Saint-Martin-de-Ré - Saint-Laurent-du-Maroni
46-47	Débarquement à Saint-Laurent-du-Maroni.
48-49	L'enfermement collectif
50-51	L'enfermement individuel
53	Les lieux du bagne
54-55	Les peuples premiers et autochtones
56-57	Le pénitencier de Saint-Laurent-du-Maroni
58-59	Le pénitencier de Saint-Laurent-du-Maroni II
60-61	Le pénitencier de Cayenne
63	Les îles du Salut : l'archipel du bagne
64-65	L'île Royale
66-67	L'île Royale II
68-69	L'île Saint-Joseph
70-71	L'île du Diable
72-73	L'île du Diable II
735	Les travaux et les jours
76-77	Les corvées
78-79	Les corvées II
80-81	Les garçons de famille
82-83	Les jeux des bagnards
84-85	Tatoueurs et tatoués
86-87	Rixes et combats
88-89	Misères des bagnards
90-91	L'homosexualité au bagne
92-93	Crimes et délits des bagnards
94-95	L'évasion
96-97	L'évasion II
98-99	tribunal maritime spécial
100-101	Bourreaux et guillotine
102-103	Bourreaux et guillotine II
104-105	Engloutissement et ensevelissement des bagnards
106-107	Rédemption et probation des bagnards
108-109	Les libérés.
110-111	Les libérés II
112-113	Les artistes peintres du bagne : les condamnés.
114-115	Pierre Huguët (1850-Après 1929 ?)
116-117	Pierre Huguët II
118-119	Émile, Pierre-Fourier Voillard (1872-vers 1930)
120-121	Émile, Pierre-Fourier Voillard (1872-vers 1930) II

PAGES

122-123	Le bagnard et le reporter
124-125	Peut-on profiler le bagnard L.K. ?
126-127	L.K. et la dénonciation du bague
128-129	L.K. et la société civile
130-131	Les grands criminels peints par L.K. au temps de la Grande Guerre
132-133	Daniel Capbal (1861-1942)
134-135	Joseph Premier (1890-1935)
136-137	Léon Vanhove (1881-1935 ?)
138-139	Louis Grilly (1899-1970)
140-141	Jules Lépagnol (1907-19??)
142-143	Eugène Verlaine(1895-19??)
144-145	Jules Laperre (1890-après 1935)
146-147	Valentin Pourcillot (1892-1937)
148-149	Valentin Pourcillot II
150-151	Casimir Prénéfato (1888-1946)
152-153	D'autres petits maîtres
154-155	Francis Lagrange(1900-1964) voyou impénitent
156-157	Francis Lagrange, peintre résident au bague
158-159	Francis Lagrange, délire et vérité
160-161	Francis Lagrange, esclave de la palette
162-163	Francis Lagrange, œuvres de la nuit, œuvres de la lumière
164-165	Francis Lagrange, naissance d'une légende
167-168	Les artistes peintres du bague : surveillants militaires et fonctionnaires
169-170	Paul Cléménçon (œuvres peintes 1884-1885)
171-172	Henri, Marie, Pierre Berryer œuvres peintes (1929-1931)
173-174	Albert Ubaid (1888-1964)
175	Carte des établissements pénitentiaires de Guyane en 1892

ANNEXES

175-187	Chronologie du bague
189-196	Glossaire du bague
197-204	Catalogue des œuvres
205-209	Bibliographie
211-213	Notes de fin
215-216	Table des matières
217	Remerciements

PREMIER (Joseph), *Paysage de Guyane*, signé ,huile sur toile montée sur châssis, 37,2 x 19,7 cm, musée Ernest-Cognacq, Saint-Martin-de-Ré.

Une femme Bushinengué, accompagnée d'un enfant, porte sur la tête un plateau de fruits. La toile est signée *Premier*, nom écrit à l'encre noire, ainsi que le titre *Paysage de Guyane*. La façon de structurer l'espace graphique par de grandes verticales d'arbres majestueux et la ligne de fuite par un chemin, rappelle grandement la technique picturale de Daniel Capbal. Aussi, pour cette œuvre signée *Premier*, et faute de documents d'archives qui permettraient de tirer une conclusion, on hésite à attribuer à Joseph Premier les œuvres signées *Premier*.



COLLECTION
Mémoires pénitentiaires

Peintres du bain

es de l'Énap


École nationale
d'administration
pénitentiaire

440, av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
☎ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99
enap.justice.fr



Prix : 30 €



440, av. Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
☎ +33 (0)5 53 98 98 98
Fax : +33 (0)5 53 98 98 99

enap.justice.fr